

Barème ecosystem

EEE ménagers

Montants d'éco-participation* applicables à partir du 1^{er} juillet 2024**

➤ Sous-famille nouvelle ou objet d'un changement par rapport au barème du 1^{er} janvier 2022

🔴 Nouveau code d'éco-participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

** À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1^{er} juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC ***
Gros électroménager (GEM)						
RÉFRIGÉRATEUR CONGÉLATEUR	Fluide frigorigène de PRG ≤ 15 ET Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement ET Disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	> 80 kg	CAT 01	11080	19,17 €	23,00 €
		≤ 80 kg et > 40 kg	CAT 01	11010	15,00 €	18,00 €
		≤ 40 kg	CAT 01	11020	8,33 €	10,00 €
	Fluide frigorigène de PRG > 15 OU Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement OU Non disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	> 80 kg	CAT 01	11081	23,00 €	27,60 €
		≤ 80 kg et > 40 kg	CAT 01	11011	18,00 €	21,60 €
		≤ 40 kg	CAT 01	11021	10,00 €	12,00 €
GROS ÉLECTROMÉNAGER produisant du FROID (hors réfrigérateur, congélateur et climatiseur)	—	> 80 kg	CAT 01	11090	19,17 €	23,00 €
		≤ 80 kg et > 40 kg	CAT 01	11030	15,00 €	18,00 €
		≤ 40 kg	CAT 01	11040	8,33 €	10,00 €
LAVE-LINGE LAVE-VAISSELLE	Mise à disposition des pièces indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant 11 ans OU Intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%)	—	CAT 04	14010	6,67 €	8,00 €
	Non mise à disposition des pièces indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant 11 ans ET Non intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%)	—	CAT 04	14011	8,33 €	10,00 €
GROS ÉLECTROMÉNAGER HORS FROID (hors lave-linge et lave-vaisselle)	—	—	CAT 04	14020	8,33 €	10,00 €
FOUR MICRO-ONDES	—	—	CAT 05	15120	2,50 €	3,00 €
MOYEN ÉLECTROMÉNAGER (hottes, tables de cuisson...)	—	—	CAT 04	14030	4,17 €	5,00 €
ÉQUIPEMENT PASSIF (cordon...) pour Gros Électroménager équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 05	15110	0,02 €	0,02 €

*** Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20 %.

Barème ecosystem

**EEE
ménagers**

Montants
d'éco-participation*
applicables à partir
du 1^{er} juillet 2024**

➤ Sous-famille
nouvelle ou objet
d'un changement
par rapport au
barème du
1^{er} janvier 2022

🔴 Nouveau
code d'éco-
participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

** À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1^{er} juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC ***
Petit électroménager (PEM)						
ASPIRATEUR	Absence de pièces plastiques > 25 grammes contenant des retardateurs de flamme bromés ET Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement ET Disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	—	CAT 05	25010	0,83 €	1,00 €
	Présence de pièces plastiques > 25 grammes contenant des retardateurs de flamme bromés OU Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement OU Non disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	—	CAT 05	25011	1,00 €	1,20 €
PEM (hors aspirateur)	—	—	CAT 05	25020	0,83 €	1,00 €
CAFETIÈRE BOUILLLOIRE THÉIÈRE	Mise à disposition des pièces indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant 5 ans ET Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement	—	CAT 05	25030	0,20 €	0,24 €
	Non mise à disposition des pièces indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant 5 ans OU Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement	—	CAT 05	25031	0,25 €	0,30 €
PETIT PEM (hors cafetière / bouilloire / théière)	—	—	CAT 05	25040	0,25 €	0,30 €
TRÈS PETIT PEM, PRODUITS D'HYGIÈNE, BEAUTÉ, SANTÉ	—	—	CAT 05	25050	0,08 €	0,10 €
ÉQUIPEMENT PASSIF (cordon...) pour Petit Électroménager équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 05	25060	0,02 €	0,02 €

*** Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

Barème ecosystem

EEE ménagers

Montants d'éco-participation* applicables à partir du 1^{er} juillet 2024**

➤ Sous-famille nouvelle ou objet d'un changement par rapport au barème du 1^{er} janvier 2022

⦿ Nouveau code d'éco-participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

** À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1^{er} juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC ***
Génie climatique (GCL)						
➤ POMPE À CHALEUR CLIMATISEUR	—	—	CAT 01	11050	6,67 €	8,00 €
➤ CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE	—	—	CAT 01	⦿ 14150	13,58 €	16,30 €
ÉQUIPEMENT POUR LA VENTILATION	—	> 5 kg	CAT 04	14040	1,67 €	2,00 €
		≤ 5 kg et > 500 g	CAT 05	15050	0,83 €	1,00 €
		≤ 500 g	CAT 05	15060	0,17 €	0,20 €
➤ CHAUFFE-EAU À ACCUMULATION, BALLON, CHAUFFE-EAU SOLAIRE	—	—	CAT 04	14070	11,92 €	14,30 €
➤ CHAUDIÈRE	—	—	CAT 04	⦿ 14140	5,00 €	6,00 €
PANNEAU SOLAIRE THERMIQUE	—	—	CAT 04	14130	6,67 €	8,00 €
APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE	—	> 5 kg	CAT 04	14080	1,67 €	2,00 €
		≤ 5 kg	CAT 05	15090	0,83 €	1,00 €
TRÈS PETIT APPAREIL DE CHAUFFAGE (< 500 g) ET ÉQUIPEMENT PASSIF (cordon...) du génie climatique équipés de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 05	15110	0,02 €	0,02 €

*** Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

Barème ecosystem

**EEE
ménagers**

Montants
d'éco-participation*
applicables à partir
du 1^{er} juillet 2024**

➤ Sous-famille
nouvelle ou objet
d'un changement
par rapport au
barème du
1^{er} janvier 2022

⦿ Nouveau
code d'éco-
participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

** À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1^{er} juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
Équipements informatiques et de télécommunications (ITT)						
MONITEUR sans tuner TV	—	> 5 kg	CAT 02	32070	2,08 €	2,50 €
		≤ 5 kg	CAT 02	32080	1,25 €	1,50 €
MONITEUR avec tuner TV	—	> 49"	CAT 02	32090	12,50 €	15,00 €
		> 32" et ≤ 49"	CAT 02	32100	8,33 €	10,00 €
		≤ 32"	CAT 02	32110	4,17 €	5,00 €
ORDINATEUR PORTABLE	Absence de peintures et revêtements incompatibles avec le recyclage et la réutilisation sur des pièces en plastique >100g ET Intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%) ET Mise à niveau du produit avec des outils communs, y compris les lecteurs de mémoire, puces et cartes	≥ 7"	CAT 02	32050	0,34 €	0,41 €
	Présence de peintures et revêtements incompatibles avec le recyclage et la réutilisation sur des pièces en plastique >100g OU Non intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%) OU Non mise à niveau du produit avec des outils communs, y compris les lecteurs de mémoire, puces et cartes	≥ 7"	CAT 02	32051	0,42 €	0,50 €
TABLETTE	Absence de retardateurs de flamme bromés dans la structure plastique de la tablette ET Présence de mises à jour logicielles, compatibles entre elles, indispensables au fonctionnement essentiel de l'appareil	≥ 7"	CAT 02	32060	0,42 €	0,50 €
	Présence de retardateurs de flamme bromés dans la structure plastique de la tablette OU Absence de mises à jour logicielles, compatibles entre elles, indispensables au fonctionnement essentiel de l'appareil	≥ 7"	CAT 02	32061	0,84 €	1,01 €
ORDINATEUR FIXE	Absence de peintures et revêtements incompatibles avec le recyclage et la réutilisation sur des pièces en plastique >100g ET Intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%) ET Mise à niveau du produit avec des outils communs, y compris les lecteurs de mémoire, puces et cartes	—	CAT 06	36010	1,00 €	1,20 €
	Présence de peintures et revêtements incompatibles avec le recyclage et la réutilisation sur des pièces en plastique >100g OU Non intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%) OU Non mise à niveau du produit avec des outils communs, y compris les lecteurs de mémoire, puces et cartes	—	CAT 06	36011	1,25 €	1,50 €

*** Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

Barème ecosystem

**EEE
ménagers**

Montants
d'éco-participation*
applicables à partir
du 1^{er} juillet 2024**

➤ Sous-famille
nouvelle ou objet
d'un changement
par rapport au
barème du
1^{er} janvier 2022

🔴 Nouveau
code d'éco-
participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

** À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1^{er} juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
Équipements informatiques et de télécommunications (ITT)						
IMPRIMANTE	Démontage pouvant être réalisé entièrement avec des outils standards disponibles dans le commerce ET Fourniture des pièces détachées (les pièces susceptibles de tomber en panne durant une utilisation standard de l'imprimante) assurée pendant 5 ans après la fin de la production de l'imprimante	—	CAT 06	36020	0,66 €	0,79 €
	Démontage ne pouvant être réalisé entièrement avec des outils standards disponibles dans le commerce OU Fourniture des pièces détachées (les pièces susceptibles de tomber en panne durant une utilisation standard de l'imprimante) non assurée pendant 5 ans après la fin de la production de l'imprimante	—	CAT 06	36021	0,83 €	1,00 €
IT (hors imprimante)	—	—	CAT 06	36030	0,83 €	1,00 €
PETIT IT	—	< 7"	CAT 06	36040	0,08 €	0,10 €
TÉLÉPHONE MOBILE	Présence de connectique standardisée (chargeur et autres connectiques) ET Présence de mises à jour logicielles, compatibles entre elles, indispensables au fonctionnement essentiel de l'appareil	—	CAT 06	36050	1,67 €	2,00 €
	Absence de connectique standardisée (chargeur et autres connectiques) OU Absence de mises à jour logicielles, compatibles entre elles, indispensables au fonctionnement essentiel de l'appareil	—	CAT 06	36051	3,34 €	4,00 €
TRÈS PETIT IT ET ÉQUIPEMENT PASSIF (cordon...) pour IT équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 06	36060	0,02 €	0,02 €
CARTOUCHE D'ENCRE pour imprimante monofonctionnelle ≤ 15 kg ou multifonctionnelle de type ménager	—	—	CAT 05	35120	0,02 €	0,02 €

*** Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

Barème ecosystem

**EEE
ménagers**

Montants
d'éco-participation*
applicables à partir
du 1^{er} juillet 2024**

➤ Sous-famille
nouvelle ou objet
d'un changement
par rapport au
barème du
1^{er} janvier 2022

🔴 Nouveau
code d'éco-
participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

** À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1^{er} juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
Électronique Grand Public (EGP)						
TV	Mise à disposition des réparateurs professionnels d'une documentation technique et de pièces de rechange ⁽¹⁾ pendant une période minimale de 10 ans après la mise sur le marché de la dernière unité du modèle et mise à la disposition des utilisateurs de pièces de rechange ⁽²⁾ pendant une période minimale de 10 ans après la mise sur le marché de la dernière unité du modèle OU Intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%)	> 49"	CAT 02	42070	10,00 €	12,00 €
		> 32" et ≤ 49"	CAT 02	42080	6,67 €	8,00 €
		≤ 32"	CAT 02	42090	3,33 €	4,00 €
	Non mise à disposition des réparateurs professionnels d'une documentation technique et de pièces de rechange ⁽¹⁾ pendant une période minimale de 10 ans après la mise sur le marché de la dernière unité du modèle et non mise à la disposition des utilisateurs de pièces de rechange ⁽²⁾ pendant une période minimale de 10 ans après la mise sur le marché de la dernière unité du modèle ET Non intégration de plastique recyclé post consommateur (seuil de 10%)	> 49"	CAT 02	42071	12,50 €	15,00 €
		> 32" et ≤ 49"	CAT 02	42081	8,33 €	10,00 €
		≤ 32"	CAT 02	42091	4,17 €	5,00 €
GROS EGP	—	—	CAT 05	45010	1,67 €	2,00 €
MOYEN EGP	—	< 7"	CAT 05	45020	0,42 €	0,50 €
PETIT EGP	—	—	CAT 05	45030	0,08 €	0,10 €
TRES PETIT EGP ET ÉQUIPEMENT PASSIF (cordon...) pour EGP équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 05	45040	0,02 €	0,02 €

*** Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20 %.

⁽¹⁾ Pour les réparateurs professionnels, les pièces de rechange sont : les sources d'alimentation internes, les sources d'alimentation externes, les télécommandes, les connecteurs pour connecter les équipements externes (câble, antenne, USB, DVD et Blu-Ray), les condensateurs, les piles et accumulateurs, les modules DVD/Blu-Ray le cas échéant et les modules HD/SSD le cas échéant.

⁽²⁾ Pour les utilisateurs, les pièces de rechange sont : les sources d'alimentation externes et les télécommandes.

Barème ecosystem

**EEE
ménagers**

Montants
d'éco-participation*
applicables à partir
du 1^{er} juillet 2024**

➤ Sous-famille
nouvelle ou objet
d'un changement
par rapport au
barème du
1^{er} janvier 2022

⦿ Nouveau
code d'éco-
participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

** À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1^{er} juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
Outillage électrique et électronique (OEE)						
GROS OUTILLAGE (outillage stationnaire ou non portatif)	—	—	CAT 04	64010	2,08 €	2,50 €
PERCEUSE / VISSEUSE	Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement ET Disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	—	CAT 05	65010	0,42 €	0,50 €
	Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement OU Non disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	—	CAT 05	65011	0,50 €	0,60 €
PETIT OUTILLAGE (outillage portatif, hors perceuse / visseuse)	—	—	CAT 05	65020	0,42 €	0,50 €
Jouets, équipements de loisir et de sport, cycles et engins de déplacement personnel motorisés (JLS)						
CONSOLE DE JEUX	Mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement ET Disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	> 500 g	CAT 05	75020	0,17 €	0,20 €
	ET Absence de retardateurs de flamme bromés dans les boîtiers de l'appareil, pièces moulées	≤ 500 g	CAT 05	75010	0,08 €	0,10 €
	Non mise à disposition d'une documentation technique auprès des réparateurs habilités électriquement OU Non disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement	> 500 g	CAT 05	75021	0,20 €	0,24 €
	OU Présence de retardateurs de flamme bromés dans les boîtiers de l'appareil, pièces moulées	≤ 500 g	CAT 05	75011	0,10 €	0,12 €
JOUET, ÉQUIPEMENT DE LOISIR ET DE SPORT (hors console de jeux, cycle et engin de déplacement personnel motorisé)	—	>10 kg	CAT 04	74050	1,67 €	2,00 €
	—	≤ 10 kg et > 500 g	CAT 05	75040	0,17 €	0,20 €
	—	≤ 500 g	CAT 05	75030	0,08 €	0,10 €
➤ ENGIN DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉ	—	—	CAT 08	⦿ 78040	2,67 €	3,20 €
➤ VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE	—	—	CAT 08	⦿ 78050	12,50 €	15,00 €

*** Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.

Barème ecosystem

EEE ménagers

Montants d'éco-participation* applicables à partir du 1^{er} juillet 2024**

➤ Sous-famille nouvelle ou objet d'un changement par rapport au barème du 1^{er} janvier 2022

🔴 Nouveau code d'éco-participation

RAPPEL : en cas de doute ou d'impossibilité de justifier des critères d'éco-modulation, appliquer le montant d'éco-participation le plus élevé

* Ces montants incluent le financement de la collecte et du recyclage des sous-ensembles et pièces détachées issus de la maintenance et de la réparation.

** À l'exception des ballons d'eau chaude électriques, solaires et thermodynamiques dont la mise en application est au 1^{er} juin 2024.

Famille	Critères d'éco-modulation	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco-participation	Montant HT	Montant TTC***
Luminaire (LUM)						
LUMINAIRE	—	>10 kg	CAT 04	74090	1,67 €	2,00 €
		≤ 10 kg et > 3,5 kg	CAT 05	75080	0,38 €	0,45 €
		≤ 3,5 kg et > 500 g	CAT 05	75070	0,17 €	0,20 €
		≤ 500 g	CAT 05	75060	0,08 €	0,10 €
Dispositifs médicaux (DME)						
ÉQUIPEMENT MEDICAL	—	> 50 kg	CAT 04	84020	7,00 €	8,40 €
		≤ 50 kg et > 5 kg	CAT 04	84010	1,67 €	2,00 €
		≤ 5 kg	CAT 05	85010	0,08 €	0,10 €
Instruments de surveillance et de contrôle (ISC)						
ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE	—	< 7"	CAT 05	95010	0,12 €	0,15 €
Équipements passifs (EQP)						
ÉQUIPEMENT PASSIF (cordon...) autre que pour GEM, PEM, génie climatique, ITT et EGP, équipé de la connectique nécessaire pour relier des équipements entre eux	—	—	CAT 05	95020	0,02 €	0,02 €

*** Montant TTC donné à titre indicatif, pour un EEE vendu au taux de TVA normal de 20%.